



POSE DE LA 1^{re} PIERRE DU CAMPUS SCIENTIFIQUE

« DES APPRENTIS CRÉATIFS » LOUIS LEPRINCE-RINGUET

*Projet réalisé avec le concours financier du
Programme d'Investissements d'Avenir*

Vendredi 18 septembre 2015

SOMMAIRE

| | |
|---|-------------|
| UN PROJET STRUCTURANT PORTEUR D'AVENIR | P. 3 |
| <i>« Afin de poursuivre l'augmentation du flux d'ingénieurs formés en privilégiant la voie de la formation par apprentissage, de consolider ses activités sur la créativité et de rationaliser ses implantations de recherche, l'école des mines d'Alès met en chantier un programme d'opérations immobilières sur ses sites de Clavières et de Croupillac »</i> | |
| MINES ALES INVESTIT SUR LES « APPRENTIS CREATIFS » | P. 4 |
| <i>« Parce qu'ils sont les forces vives de l'avenir industriel français, l'école des mines d'Alès augmente le nombre d'ingénieurs formés. Aux côtés des traditionnels ingénieurs généralistes, l'école des mines investit fortement sur les formations par apprentissage. Le projet « des apprentis créatifs » est porté par un projet immobilier ambitieux, soutenu par l'action « investir dans la formation professionnelle en alternance », gérée par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Commissariat Général à l'Investissement. »</i> | |
| 2018 : UN CAMPUS FONCTIONNEL, AGREABLE A VIVRE | P.5 |
| <i>« Le site est totalement repensé autour d'un hub créativité »</i> | |
| VUE D'ENSEMBLE DU SITE EN 2018 | P. 6 |
| 2015/2017 : 1^{re} phase | |
| CONSTRUCTION DU BATIMENT DEDIE A L'APPRENTISSAGE | P. 7 |
| <i>« Ce bâtiment fait cohabiter une halle mécatronique, des salles d'enseignement et des bureaux pour les enseignants-chercheurs avec le laboratoire de recherches informatiques. Il est conçu dans une approche environnementale raisonnée ».</i> | |
| VUE DU BATIMENT APPRENTISSAGE | P. 8 |
| 2016/2018 : 2^e phase | |
| CONSTRUCTION DU HUB CREATIVITE | P. 9 |
| <i>« Le parti est d'exprimer l'idée d'un bâtiment, ouvert et accueillant, décollé du sol au-dessus duquel flotte une coque protectrice, «Arche de Noé des créateurs» abritant sous le ciel les locaux de réflexion et de création, et au niveau du sol expositions, installations, colloques et démonstrations. Ce bâtiment est original par sa forme et sa fonction ; singulier dans sa conception et sa technicité.</i> | |
| VUE DU HUB CREATIVITE | P.10 |
| ATELIER D'ARCHITECTURE EMMANUEL NEBOUT | P.11 |
| A PROPOS DE L'ACTION « INVESTIR DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR ALTERNANCE » DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR, PILOTE PAR LE COMMISSARIAT GENERAL A L'INVESTISSEMENT | P.12 |
| ACTION DE L'UNION EUROPEENNE EN REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON | P.13 |
| LA REGION MOBILISE 4M€, AU TITRE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ÉTAT- REGION, SUR LE FINANCEMENT GLOBAL POUR LE CAMPUS SCIENTIFIQUE DE L'ECOLE DES MINES D'ALES. | P.14 |
| ALES AGGLOMERATION, PARTENAIRE STRATEGIQUE DANS LE DEVELOPPEMENT DU CAMPUS SCIENTIFIQUE | P.15 |



UN PROJET STRUCTURANT ET PORTEUR D'AVENIR

Dans un contexte économique difficile, l'école des mines d'Alès mobilise ses compétences au service du redressement et du développement de son industrie. Elle forme des ingénieurs capables de créer de la valeur dans les entreprises ; elle s'implique aux côtés des entreprises en les accompagnant dans leurs phases de développement grâce à ses élèves, aux projets de recherche et à des actions spécifiques d'accompagnement dans les domaines de la créativité, de l'innovation et de l'excellence opérationnelle. En combinant ses compétences et ses outils, en partenariat avec les autres acteurs du développement économique, l'école est devenue un acteur reconnu pour le soutien au développement des entreprises et notamment des PME-PMI. Elle a développé, notamment, de fortes compétences autour de la créativité et de l'innovation qui consolident l'identité forte de l'école, facteur d'attractivité et de rayonnement.

Le programme immobilier ambitieux que l'école met en chantier a pour objectifs de conforter les atouts de l'école : son assise territoriale avec la consolidation de ses deux sites principaux à Alès ; le nombre croissant d'ingénieurs formés avec la voie de la formation par apprentissage ; le leadership en matière de créativité avec la création d'un espace unique en Europe, un « hub créativité », espace privilégié, au cœur du campus scientifique Louis Leprince-Ringuet de Croupillac où pourront se croiser, échanger et innover, élèves en départements d'enseignements, apprentis, chercheurs, porteurs de projets, créateurs et chefs d'entreprises.

Les travaux réalisés répondront à une exemplarité environnementale (démarche bâtiment durable méditerranéen Languedoc-Roussillon, haute performance énergétique, matériaux bio-sourcés et/ou d'origine locale, confort et santé, gestion des déchets, de l'eau et des espaces verts composés d'essences méditerranéennes, ...) et serviront d'objet d'étude et d'expérimentation pour les formations en génie civil et en conception et management de la construction.

De grande ampleur, ce projet est découpé en plusieurs tranches. La réception de l'ensemble des travaux est prévue pour 2018.

FINANCEMENT

Ce projet porté par l'école des mines d'Alès, représente un budget global de 17,4 M€ Il a déjà reçu le soutien du Programme d'Investissements d'Avenir (4 M€) au titre du volet « formation » de l'action « investir dans la formation professionnelle par alternance », du contrat d'objectifs et de moyens relatif au développement de l'apprentissage dans la Région Languedoc-Roussillon (4 M€ à parité entre la Région et l'État) et d'Alès Agglomération (3,1 M€). Le projet immobilier a fait l'objet d'une demande de subvention européenne de 2 M€ au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER). La demande d'aide est en cours d'instruction par l'autorité de gestion du FEDER, la Région Languedoc-Roussillon.



L'assistance à maîtrise d'ouvrage est assurée par le bureau de la gestion et de l'expertise immobilière ministérielle (GIM) des ministères économiques et financiers. Le bureau GIM coordonne la politique immobilière de l'Etat des ministères économiques et financiers et, avec son réseau de six antennes, il exerce des missions de maîtrise d'ouvrage et d'expertise technique, économique et juridique offertes aux services des ministères économiques et financiers. Il dispose pour cela des compétences requises, notamment celles d'ingénieurs (économistes de la construction, tous corps d'état et spécialistes), de chefs de projets, de juristes et d'architectes.



MINES ALES INVESTIT SUR DES APPRENTIS CREATIFS

Parce qu'ils sont les forces vives de l'avenir industriel français, l'école des mines d'Alès augmente son flux d'ingénieurs formés. Aux côtés des traditionnels ingénieurs généralistes, l'école des mines investit fortement sur les formations par apprentissage.

Effectifs en hausse et formation bénéficiant de la compétence marquée et reconnue de l'école en matière de créativité, le projet « des apprentis créatifs » est porté par un projet immobilier ambitieux, soutenu par l'action « investir dans la formation professionnelle en alternance », gérée par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Commissariat Général à l'Investissement.

Des apprentis créatifs

L'école des mines d'Alès est reconnue nationalement pour son savoir-faire dans l'animation de la créativité, qu'il s'agisse d'accompagner des créateurs d'entreprise ou des chefs d'entreprises dans la définition de leurs projets.

Les élèves de l'école en formation généraliste bénéficient déjà d'un enseignement à la créativité, enjeu essentiel du développement industriel et de l'innovation dont les ingénieurs doivent être le ferment. **Mines Alès souhaite développer l'enseignement à la créativité auprès des formations par apprentissage**, car elle estime que cet enjeu est encore plus fort pour les apprentis qui sont naturellement plus ancrés dans la technique. L'objectif est que ceux-ci soient capables d'imaginer des projets mais également d'animer et de susciter la créativité dans le monde de l'entreprise.

Le campus scientifique Louis Leprince-Ringuet qui sera construit afin d'accueillir ces nouvelles promotions d'élèves, constituera un creuset remarquable et **unique en Europe** où les apprentis, les élèves en département d'enseignement, les chercheurs, les créateurs et les entreprises se retrouveront autour du « hub créativité ». Le bouillonnement des idées constituera le terreau d'initiatives, d'innovation, de création de richesse et de développement, en interaction très forte avec les acteurs du territoire.

Des effectifs d'apprentis à la hausse

A terme, l'école des mines d'Alès envisage d'accueillir plus de **400 élèves-ingénieurs en formation par alternance** (contre 180 en 2013-2014) : ils composeront plus du **tiers** de l'effectif de l'établissement. Une section mécatronique viendra s'ajouter aux deux existantes : informatique et construction.

Un bâtiment durable à but pédagogique

Le projet immobilier s'organise autour d'un campus modèle, ouvert au territoire et tendant à une exemplarité environnementale : l'objectif est d'obtenir le niveau OR dans la démarche Bâtiment Durable Méditerranéen Languedoc-Roussillon. Des mesures pluriannuelles du suivi des consommations et du comportement des bâtiments seront effectuées et **utilisées notamment dans un but pédagogique pour les élèves de la section d'apprentissage Conception et Management de la Construction (CMC)** et du département génie civil.

Un projet soutenu par le Programme d'Investissements d'Avenir

Le projet immobilier destiné à accompagner l'EMA dans sa stratégie de développement de l'apprentissage et de la créativité, est évalué à 17 M€, auxquels s'ajoute la construction de 180 places d'hébergement à la maison des élèves, destinée à accueillir les nouveaux élèves en apprentissage, pour un montant de 12 M€

Par décision du 3 juillet 2014, le 1^{er} ministre a inscrit le projet « des apprentis créatifs » de Mines Alès dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), pour une subvention de 7 M€: 4 M€ au titre du volet « formation » et 3 M€ au titre du volet « hébergement ».



*Les formations par apprentissage
sont soutenues par la région
Languedoc-Roussillon*



2018 : UN CAMPUS FONCTIONNEL, AGREABLE A VIVRE

Le site est totalement repensé autour d'un hub créativité au centre. Un large mail dessine un axe structurant, visuellement orienté nord-sud et réservant l'avenir par une ouverture potentielle sur l'angle nord-ouest.

Cette réorganisation intègre également bien mieux l'hôtel d'entreprise à proximité du campus.

Le bâtiment M (apprentissage) est dans la continuité géographique, mais aussi architecturale, du laboratoire de génie de l'environnement industriel (bâtiment P) conduisant ainsi à une harmonie esthétique de la façade principale du site et renforçant le caractère fonctionnel de cet ensemble immobilier situé en bordure d'une zone industrielle.

Si les laboratoires ont une allure relativement homogène et sobre, le hub créativité se détache par sa forme et sa toiture arrondie, surprenant le regard. Son positionnement, légèrement biaisé, attire vers lui des cheminements issus des autres bâtiments qui viennent se croiser sur cette scène centrale. Placé au milieu du site, véritable image emblématique, il constitue un édifice attracteur, point d'intersection et de convergence de tous les accès en provenance des autres implantations. Autour de lui, un espace central, entièrement piétonnier et fortement végétalisé, propose un lieu de calme, de convivialité et de détente, facilitant les rencontres, laissant libre au cours aux pensées des chercheurs et des élèves, stimulant les neurones et agitant les idées. Au-delà de l'aspect esthétique, les nombreux arbres plantés atténuent l'impact thermique sur les bâtiments existants.

Le large patio central du bâtiment M sépare les zones plus calmes de celles plus bruyantes, apporte un écrin de verdure apaisante et permet à tous les locaux utilisés en permanence d'avoir un éclairage direct par l'extérieur.

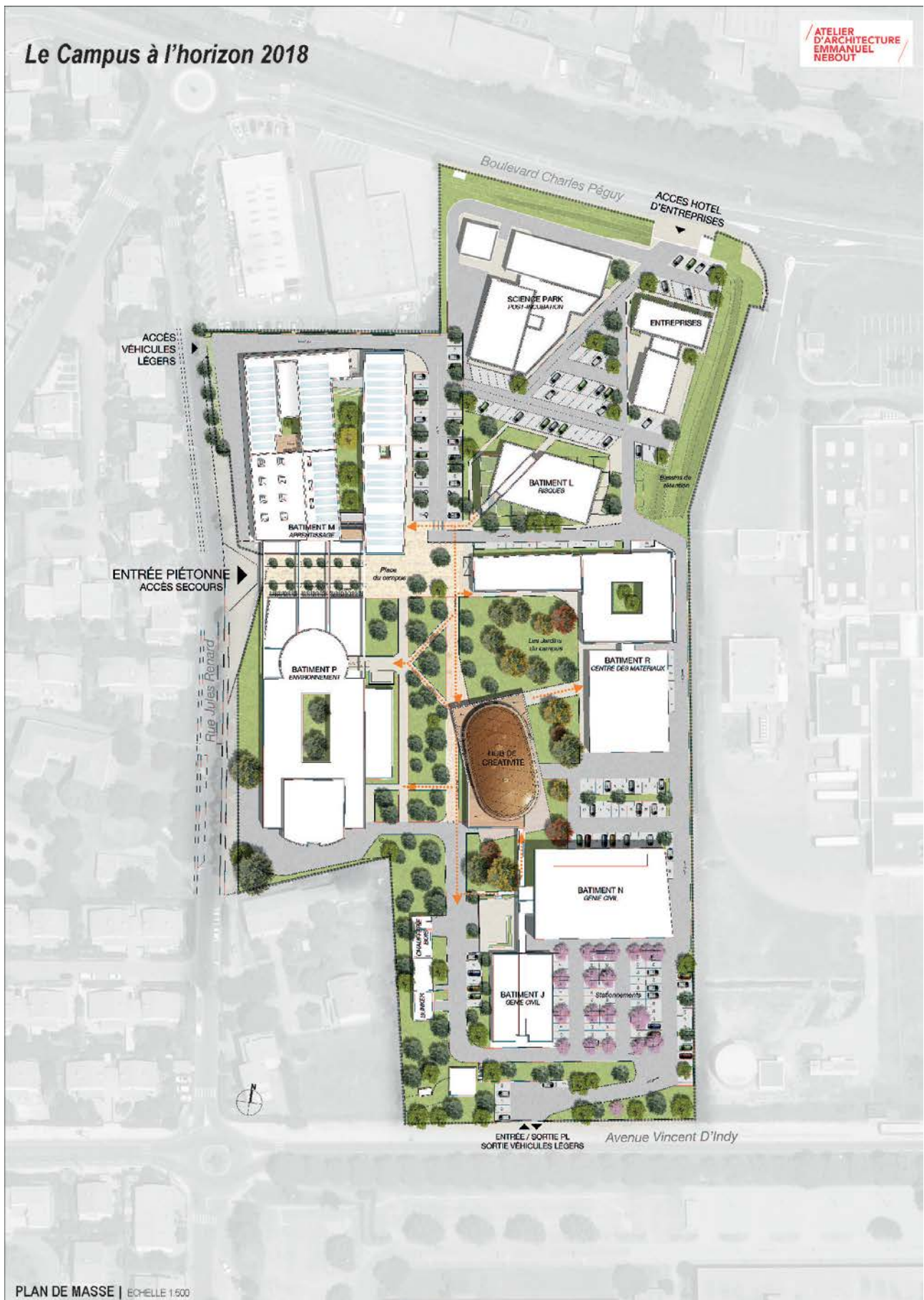
Pour minimiser l'impact des véhicules, la circulation s'effectue en périphérie, via un nouvel accès latéral, autorisant des accès et des livraisons pour l'ensemble des locaux. Les parkings, également repoussés sur l'extérieur, sont complétés par un parking souterrain créé sous l'aile du bâtiment M, abritant des bornes d'alimentation pour les véhicules électriques. Des parcs à vélos sont répartis sur le site.

Une chaufferie à granulés alimente les nouveaux bâtiments, elle pourra ensuite être étendue vers tout ou partie des locaux existants, réduisant ainsi les besoins d'approvisionnement en gaz.

L'ensemble des locaux sont accessibles aux personnes handicapées.

Le Campus à l'horizon 2018

ATELIER
D'ARCHITECTURE
EMMANUEL
NEBOIT



Vue d'ensemble du site en 2018

1^{re} pierre campus scientifique « des apprentis créatifs Louis Leprince Ringuet ». P6

2015/2017 : 1^{re} phase

CONSTRUCTION DU BATIMENT DEDIE A L'APPRENTISSAGE (Bâtiment M)

Ce bâtiment fait cohabiter une halle mécatronique, des salles d'enseignement et des bureaux pour les enseignants-chercheurs et les équipes des formations par apprentissage et des options informatiques.

La décomposition en deux corps de bâtiment sépare les zones bruyantes des bureaux ou salles de réunion. Ces deux blocs sont reliés par des passerelles abritées et vitrées afin de faciliter les communications et les échanges entre étudiants et enseignants. Ainsi, une cohabitation sereine s'établit entre ces zones à contraintes différenciées, tout en assurant une connexion fonctionnelle efficace entre elles.

Un jardin méditerranéen sépare ces deux ailes, offrant une ambiance végétale agréable et apportant de la lumière directe aux salles d'enseignement et aux bureaux. D'autres salles intérieures reçoivent également un éclairage naturel par des patios intérieurs.

La halle mécatronique est distribuée sur toute la hauteur du bâtiment, pour recevoir des machines de fort encombrement. Des portails de grandes hauteurs permettent leur introduction et autorisent des livraisons de produits ou composants volumineux.

Les bureaux sont disposés sur l'aile Est, surmontant un parking partiellement enterré de 30 places et offrant une proximité avec le cœur du site. L'entrée du bâtiment est située à l'angle sud-est, débouchant sur une voie piétonne s'ouvrant vers le hub créativité.

La zone enseignement comprend de nombreuses salles de cours et de TP, ainsi qu'un amphithéâtre de 80 places.

Une approche environnementale raisonnée

Contraintes de charges obligent, la réalisation est assez classique en béton (dallages, voiles et planchers béton) et l'isolation par l'extérieur apporte une importante inertie thermique. La partie bureau est partiellement traitée en ossature bois et isolants biosourcés.

Toutes les pièces de vie, bureaux, salles de cours et la plupart des salles de réunions, reçoivent un éclairage direct, grâce aux différents patios. Pour limiter les apports solaires et contrôler la température de la halle mécatronique, celle-ci dispose de puits de lumière zénithaux, orientés au nord afin de disposer d'un éclairage constant quelle que soit la saison.

Des panneaux préfabriqués de béton fibrés apparents en façade, autonettoyants, assurent la protection solaire des bureaux en diffusant la lumière grâce à leur structure en losange, sans diminuer la luminosité.

Le bâtiment est étudié pour disposer d'une ventilation forte la nuit, avec extraction en toiture, afin de rafraîchir naturellement les pièces en été. Un appoint éventuel de chauffage en hiver est apporté par une circulation d'eau chaude depuis la chaufferie bois. Cette conception permet d'envisager une qualité acoustique importante et un excellent confort thermique, hiver comme été.



Vues du bâtiment M

1^{re} pierre campus scientifique « des apprentis créatifs Louis Leprince Ringuet ». P8

" Le parti est d'exprimer l'idée d'un bâtiment, ouvert et accueillant, décollé du sol au-dessus duquel flotte une coque protectrice, «Arche de Noé des créateurs» abritant sous le ciel les locaux de réflexion et de création et, au niveau du sol expositions, installations, colloques et démonstrations.

... un lieu des « possibles » du « savoir-faire » et du « faire savoir»."

Emmanuel Nebout, architecte

Le HUB est érigé au point de convergence de tous les itinéraires du site. Le rez-de-chaussée est un lieu d'accueil et de convivialité, directement ouvert sur le jardin. Le hall d'entrée est un atrium baigné de lumière. De larges gradins dessinent un forum de discussion et de rencontre. Il permet de composer une scène qui, complétée par des écrans, accueille conférences, spectacles et expositions.

Les étages, constitués d'une succession de demi-niveaux, sont une invitation à découvrir le domaine de la créativité. Un effet de transparence, -volontairement imposé par le volume du hall dégagé jusqu'à la voûte sommitale, la vision sur les salles des différents niveaux et un ascenseur entièrement vitré-, plonge les élèves, les personnels, les industriels et les visiteurs directement au cœur des concepts, des idées et des activités créatrices.

Une rampe s'enroule autour de l'atrium pour desservir les différents niveaux, reliant les bureaux de l'incubateur et les salles de réflexion, conduisant à la salle de création entourée des salles satellites et aboutissant à la salle prototypage. Cette ascension progressive par demi-niveaux accompagne logiquement l'élévation des idées créatrices jusqu'à leur aboutissement et leur concrétisation dans la salle prototypage.

Des terrasses extérieures autorisent les participants à s'isoler en petits groupes pour poursuivre une réflexion sans limite.

La passerelle, reliée à la terrasse du premier niveau, interconnecte par un accès direct l'ensemble des locaux des bâtiments N et J. C'est une solution élégante qui garantit l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à l'ensemble des locaux plus anciens du site.

Un bâtiment original par sa forme et sa fonction ; singulier dans sa conception et sa technicité.

Preuve de l'excellence environnementale, le HUB valorise la filière sèche dans sa construction. Sa charpente, mélange d'éléments métalliques et en bois, supporte une couverture en bois moulé revêtue d'une feuille d'aluminium laqué. Les nervures de la charpente ont également une fonction d'isolation phonique.

Les parois verticales sont à ossature bois, avec une isolation thermique en fibre de bois, protégées extérieurement par des plaques en aluminium composite multicouche. Les murs rideaux du rez-de-chaussée sont du type "respirant". Des brise-soleil en aluminium composite limitent les apports solaires.

Un plancher chauffant et rafraichissant irrigue le rez-de-chaussée. Des panneaux rayonnants basse consommation complètent le chauffage de l'atrium et assurent une température douce dans les différentes salles. En plus d'une ventilation double flux, avec mesure de CO2, l'atrium et les locaux qui le jouxtent sont rafraîchis par une ventilation naturelle nocturne.

Tous les éclairages sont à base de LED. Une gestion centralisée contrôle l'ensemble des performances thermiques et énergétiques du bâtiment entièrement instrumenté.

La végétation est composée d'essences méditerranéennes à faible besoin en eau.

Vues du HUB



ATELIER D'ARCHITECTURE EMMANUEL NEBOUT

L'Atelier d'Architecture et d'Urbanisme, a été créé par Emmanuel NEBOUT en 1981 à Montpellier, 3 ans après l'obtention de son diplôme. Il a forgé patiemment son expérience et son expertise par l'attention portée aux relations entre le « savoir » et le « faire ».

Ainsi, savoir penser et savoir faire sont les maîtres mots de l'Atelier. Cette posture, qui réunit dans le projet, intellectuels et hommes de l'art, cultive les complicités, fonde la pluridisciplinarité des collaborations et témoigne de la formation universitaire d'Emmanuel Nebout, Architecte dplg, titulaire d'un DEA de Géographie urbaine et d'un DEA de Sociologie urbaine. Elle permet à l'Atelier d'affirmer le rôle social et culturel de l'architecte et l'implique naturellement dans les problématiques environnementales et territoriales.

Dans la pratique, l'Atelier regroupe, autour d'Emmanuel Nebout, une dizaine d'architectes d'âges et compétences variés, dans ses locaux situés dans le centre historique de Montpellier.

Emmanuel Nebout fait partie du corps des Architectes Conseils de l'Etat et enseigne, depuis 1996, la théorie et la pratique du projet architectural à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier.

Il est membre depuis 2011 de l'Académie d'Architecture et siège à son conseil depuis 2013.

L'atelier a réalisé notamment le Musée Fabre à Montpellier, le Lycée du bâtiment à Riom et le Lycée Christian Bourquin à Argelès-sur-Mer, la pépinière d'entreprises Montpellier International Business Incubator (MIBI), la salle des fêtes, le complexe cinématographique et parking souterrain associé de Rodez et le nouveau Musée de l'Homme au Palais de Chaillot à Paris, qui sera inauguré le 15 Octobre prochain par le Président de la République.





**A PROPOS DE L'ACTION « INVESTIR DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE
PAR ALTERNANCE » DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR,
PILOTE PAR LE COMMISSARIAT GENERAL A L'INVESTISSEMENT**

Dotée d'une enveloppe de 450 millions d'euros, l'action « Investir dans la formation professionnelle par alternance », dont l'appel à projets est désormais clos, est gérée par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat. Cette action comprend deux volets. Le premier volet «Modernisation de la formation professionnelle par alternance» est dédié au montage de projets ambitieux en termes de formation, de méthodes pédagogiques, de partenariats entre organismes de formation initiale et continue, entreprises, collectivités territoriales, universités, lycées professionnels. Le deuxième volet est consacré aux projets d'hébergement.

A fin juillet 2015, la totalité de l'enveloppe a été investie.

Pour en savoir plus : www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir
<http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>





L'Union Européenne s'est dotée d'une feuille de route sur 10 ans autour de 3 grandes priorités, intitulées « croissances », afin de faire face aux enjeux auxquels elle est confrontée et pour dynamiser son développement :

- stimuler une croissance intelligente, en investissant de façon plus efficace dans l'éducation, la recherche et l'innovation;
- s'appuyer sur une croissance durable, en donnant la priorité à une économie décarbonée ;
- assurer une croissance inclusive mettant l'accent sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

La Politique de Cohésion est une politique majeure de l'Union Européenne (un tiers du budget de l'UE) mise en œuvre avec l'objectif de contribuer à la réalisation de la Stratégie UE2020, et donc s'articulant autour des 3 croissances.

Elle privilégie un investissement sur les territoires et les citoyens par le biais des Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) qui sont utilisés selon un cadre défini au niveau national et/ou régional, le Programme Opérationnel (PO).

En Languedoc-Roussillon, c'est près de 1,2 milliard d'euros de fonds européens de la politique de cohésion, mais aussi de la politique agricole commune et de la politique de la pêche, qui vont être investis par l'Europe dans des domaines comme la recherche et l'innovation, le développement des entreprises, les énergies renouvelables, l'emploi et la formation, le développement rural, la lutte contre les inondations, la valorisation du patrimoine naturel et culturel etc.

Pour la période 2014-2020, c'est la Région Languedoc-Roussillon qui a la responsabilité de la gestion de plus d'un milliard d'euros de fonds européens, au travers 2 Programmes Opérationnels :

- 1 PO axé sur la recherche, les entreprises, l'innovation, le développement durable, le patrimoine culturel et naturel, les TIC, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes doté de 425 M€de fonds européens
- 1 PO axé sur l'agriculture et le développement rural doté de 611 M€de fonds européens



**LA REGION MOBILISE 4M€, AU TITRE DU CONTRAT D'OBJECTIFS
ET DE MOYENS ÉTAT- REGION, SUR LE FINANCEMENT GLOBAL
POUR LE CAMPUS SCIENTIFIQUE DE L'ÉCOLE DES MINES D'ALÈS.**

➤ **L'alternance : une priorité de la Région**

Alors que le nombre d'apprentis est à la baisse au niveau national sur les derniers mois, les effectifs d'apprentis ont été en forte croissance dans l'enseignement supérieur en Languedoc-Roussillon, pour atteindre 1 100 apprentis actuellement.

La Région fait le pari de l'apprentissage en y consacrant un budget de près de 70M€ en 2015. Sur les 17 000 jeunes inscrits dans un parcours d'apprentissage cette année, 80% seront insérés professionnellement à l'issue de leur formation. C'est pourquoi la Région finance le campus scientifique de l'école des Mines d'Alès dont la vocation est d'offrir une formation par alternance à plus de 400 élèves ingénieurs.

Au-delà des investissements structurants pour offrir des conditions d'enseignement exceptionnelles, elle agit sur le développement de l'offre de formation. En Languedoc-Roussillon, plus de 430 diplômes différents sont proposés, du CAP au diplôme d'ingénieur au sein des 60 CFA et sections d'apprentissage. 3 demandes d'ouvertures de nouvelles sections d'apprentissage représentant près de 850 places d'apprentissage supplémentaires ont été déposées par les CFA dans le cadre de leur Projet d'Établissement 2015.

La Région soutient aussi le pouvoir d'achat des apprentis et de leur famille : aides au transport, à l'hébergement, à la restauration, au premier équipement des apprentis, à l'obtention du permis de conduire. Elle apporte également un appui aux entreprises par des aides incitatives à l'embauche d'apprentis. Ainsi, entre 2004 et 2015, le nombre d'apprentis est passé de plus de 12 000 à plus de 16 300 apprentis, soit une hausse de 36 %.

➤ **L'apprentissage en Languedoc-Roussillon**

En 2015 :

- **Près de 17 000 jeunes en parcours d'apprentissage,**
- **Une quarantaine de CFA,**
- **Une vingtaine de sections d'apprentissage dans les lycées ou les universités,**
- **Plus de 400 diplômes différents accessibles dont plus d'une centaine dans l'enseignement supérieur.**
- **Près de 70 M€ : budget consacré à l'apprentissage en 2015 par la Région Languedoc-Roussillon.**
- **Plus d'informations sur www.laregion.fr ou 0800 00 70 70**

CONTACT PRESSE : Elsa Thiebaut - Région Languedoc-Roussillon
04 67 22 63 62 / 06 76 24 25 55 / thiebaut.elsa@cr-languedocroussillon.fr

1^{re} pierre campus scientifique « des apprentis créatifs Louis Leprince Ringuet ». P14



ALES AGGLOMERATION, PARTENAIRE STRATEGIQUE

DANS LE DEVELOPPEMENT DU CAMPUS SCIENTIFIQUE

L'EMA constituant un acteur essentiel du développement économique local, Max Roustan, président d'Alès Agglomération, a souhaité renforcer les liens existant avec l'École, par un partenariat plus étroit.

Au travers de son projet de territoire voté à l'unanimité fin 2013, la Communauté d'Alès Agglomération s'est d'abord engagée à mener des actions de développement économique pour accompagner le déploiement du Campus scientifique Louis Leprince-Ringuet.

Afin de concrétiser cet engagement, une convention-cadre a été signée le 22 juillet 2014, convention par laquelle la Communauté d'Alès Agglomération s'engage à apporter son soutien à l'EMA, à hauteur de 300 000 € par an pour développer des projets structurants pour le territoire :

- création d'une « université virtuelle »,
- assistance à l'émergence de projets innovants,
- amplification des actions de recherche, d'innovation et de soutien aux PME,
- maillage de l'incubateur d'entreprises technologiques de l'EMA avec les dispositifs d'accompagnement locaux,
- réflexion commune pour intensifier le rôle de l'École dans la Ville.

Le partenariat conclu entre les deux entités prévoit également une aide à l'investissement à hauteur de 3 100 000 €. Alès Agglomération soutiendra l'École dans les différentes étapes d'investissement, comme la construction de locaux supplémentaires ou l'acquisition de matériel.

Par le biais d'actions conjointes, l'EMA et la Communauté d'Alès Agglomération souhaitent ainsi développer et pérenniser un pôle d'enseignement supérieur scientifique de qualité, à haute capacité d'innovation, sur le bassin alésien.